



**PROJET
CŒURS DE VILLE, CŒURS DE METROPOLE / GRENOBLE**

**Synthèse de l'étude stationnement
juillet 2016**

**Comité de suivi politique de stationnement Grenoble
07/06/2017**

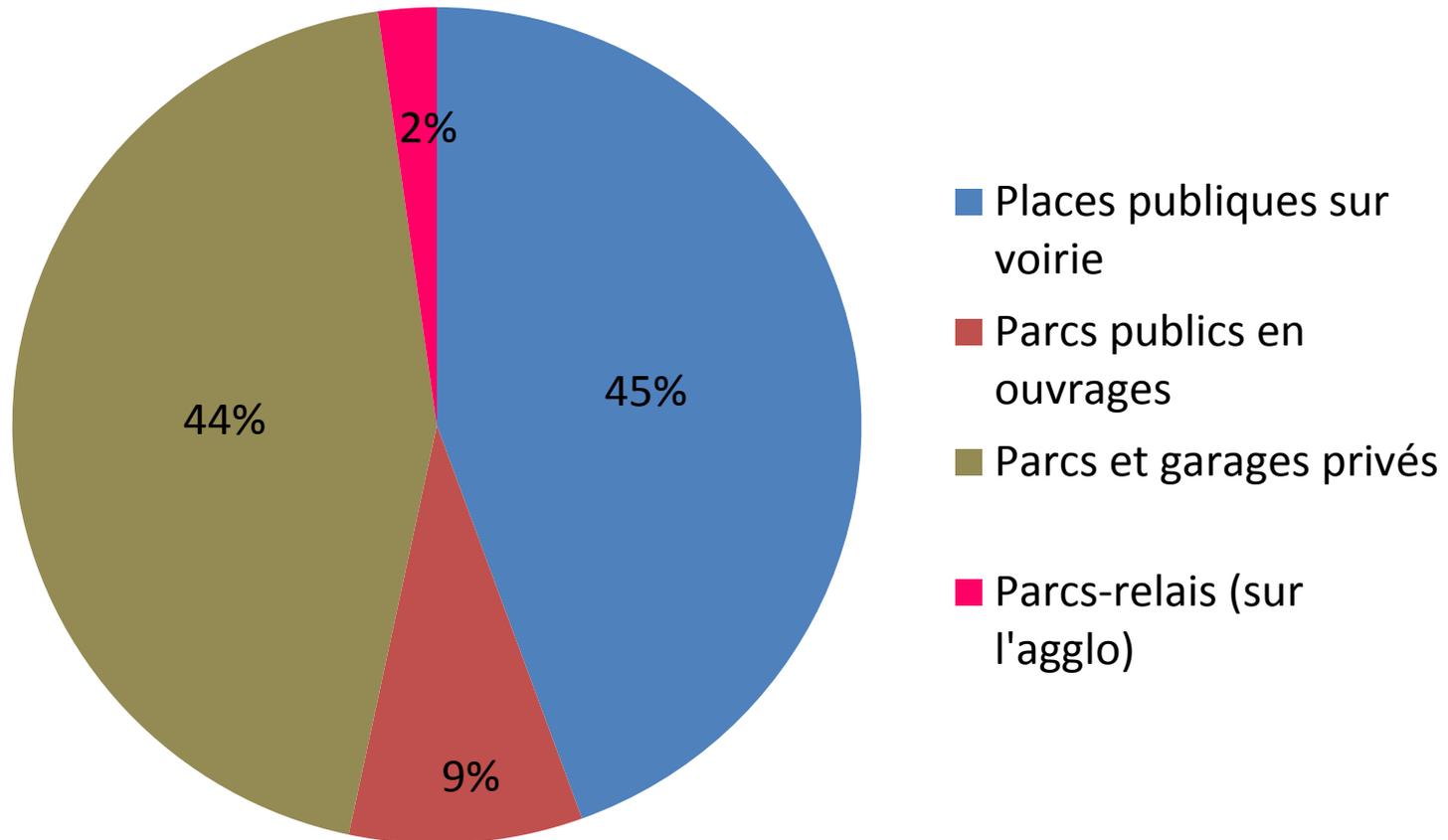


Source : EREA Conseil



L'offre de stationnement sur Grenoble

90 000 places de stationnement sur la ville de Grenoble



2/ Bilan de l'offre de stationnement sur le périmètre d'étude

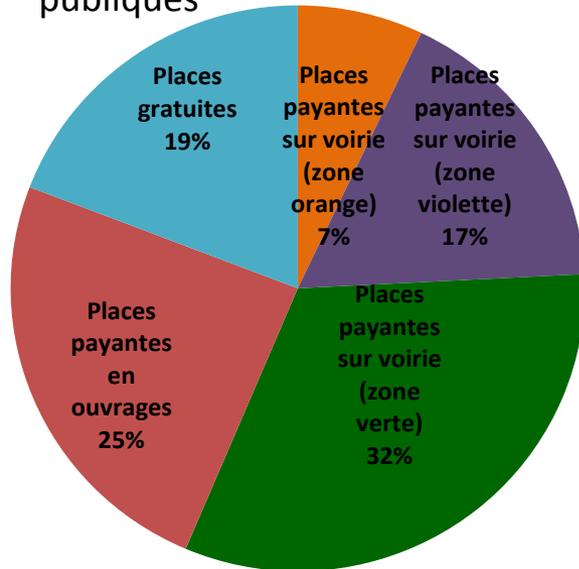
Le périmètre d'étude comprend, d'après les données SIG, 21 269 places de stationnement autorisé. 25% d'entre elles sont situées dans les 15 parkings couverts et en enclos.

Le calcul de densité aboutit à 33 places à l'hectare pour le seul stationnement sur voirie et 44 places à l'hectare en incluant les parcs couverts et en enclos.

En comparaison avec des mesures similaires dans d'autres villes, ce calcul ne laisse apparaître ni déficit, ni excédent d'offre particuliers.

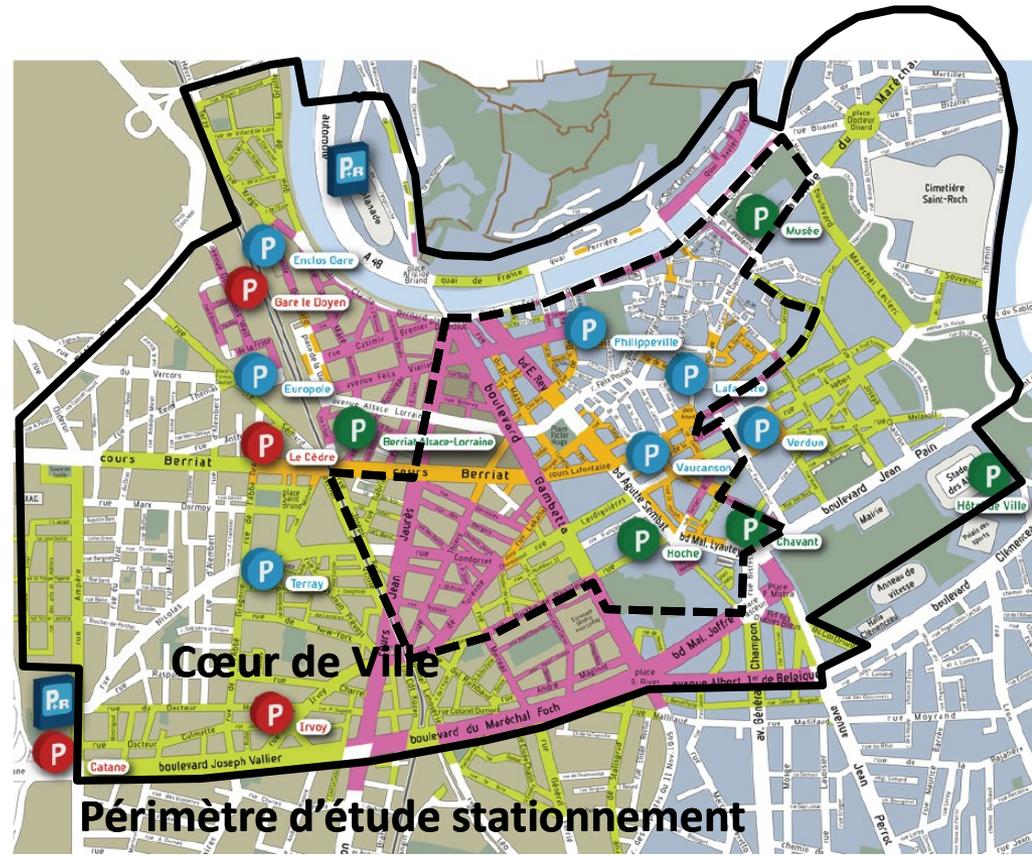
Les 11 850 places payantes sont réparties sur la totalité du périmètre d'étude. Les places gratuites forment des poches essentiellement présentes à l'ouest et au nord-est du site.

21 300 places de stationnement publiques

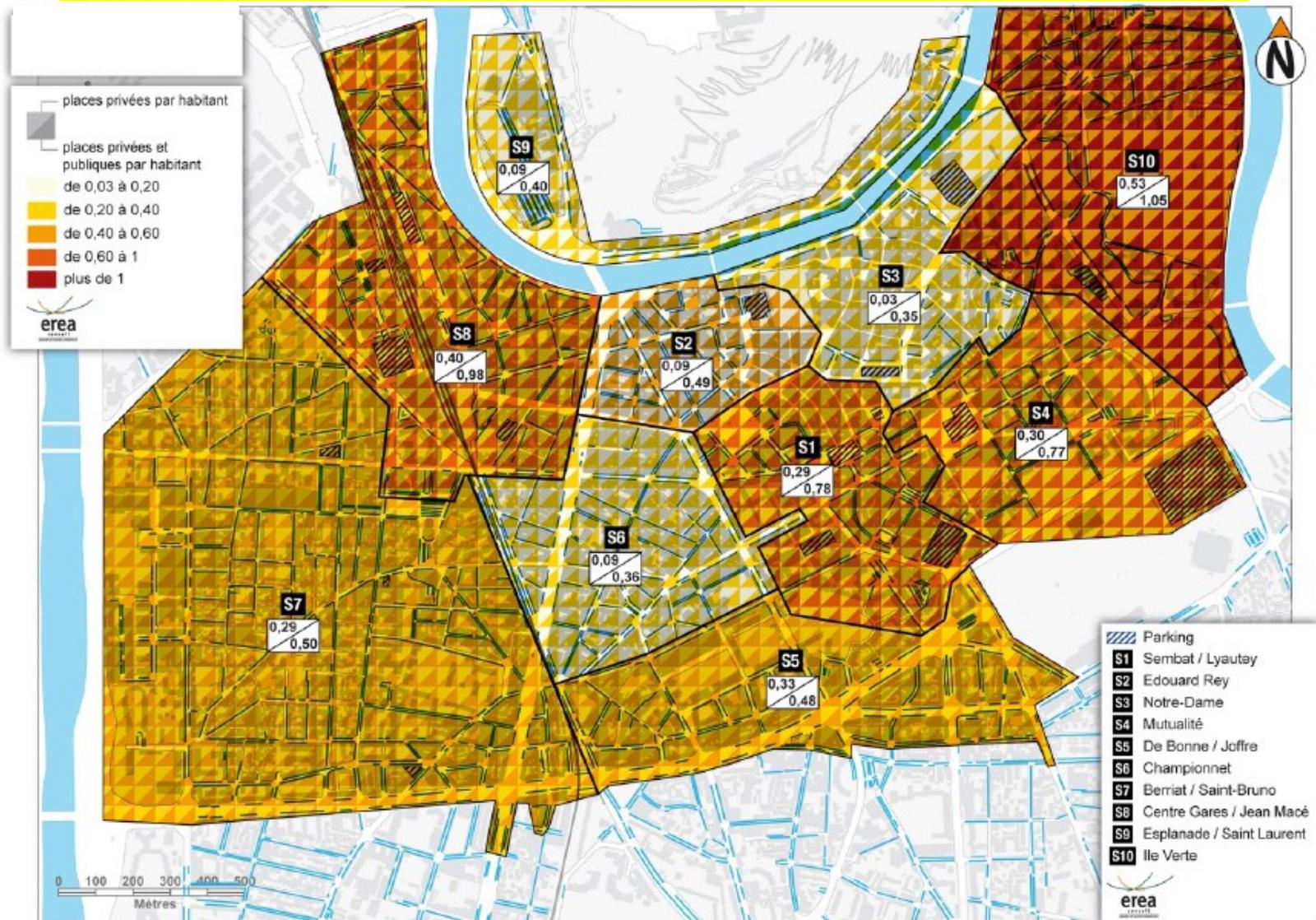


19 000 places privées

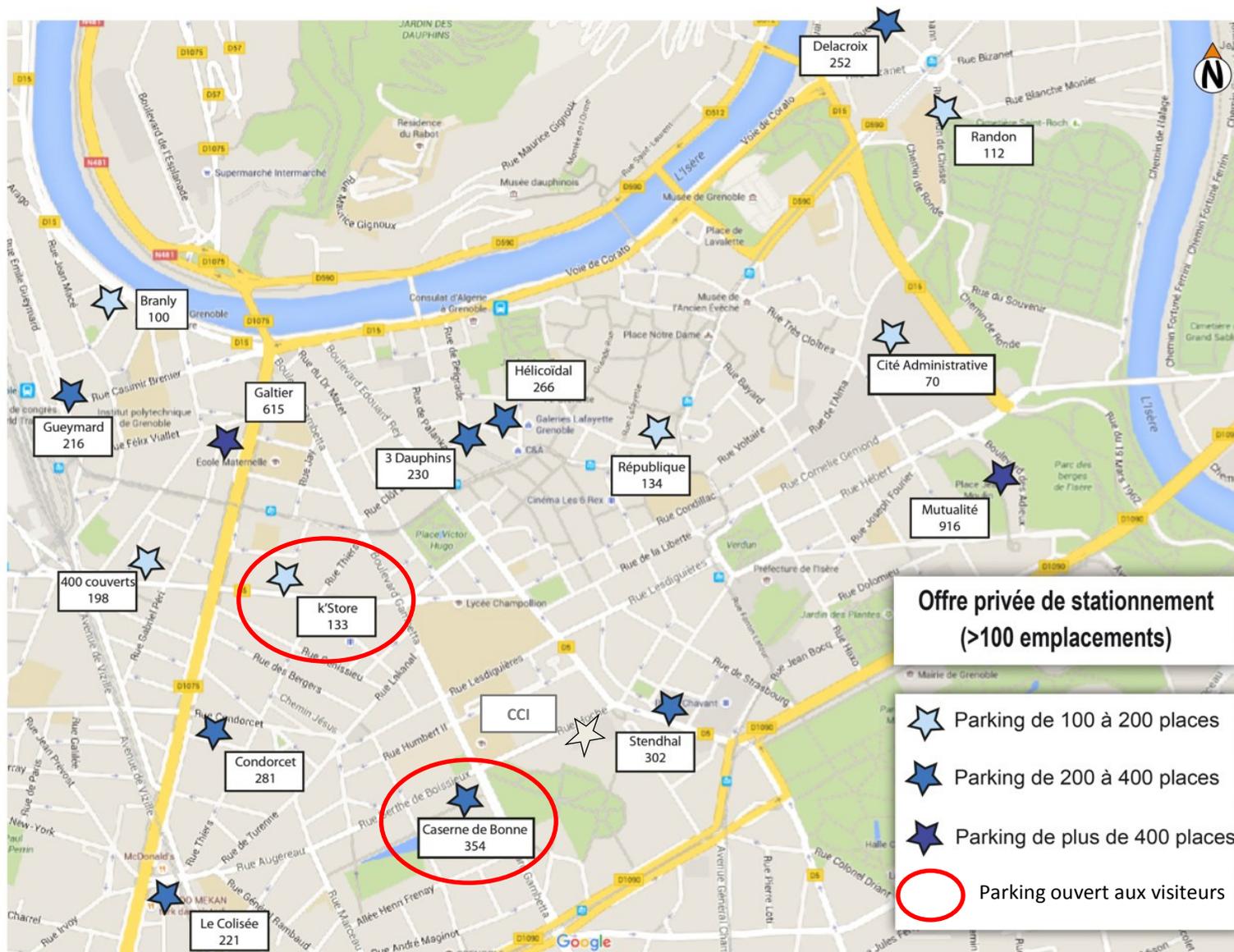
40 300 places au total



Bilan public + privé / habitant



Etat des lieux – les principaux parkings privés



Etat des lieux – les principaux parkings privés

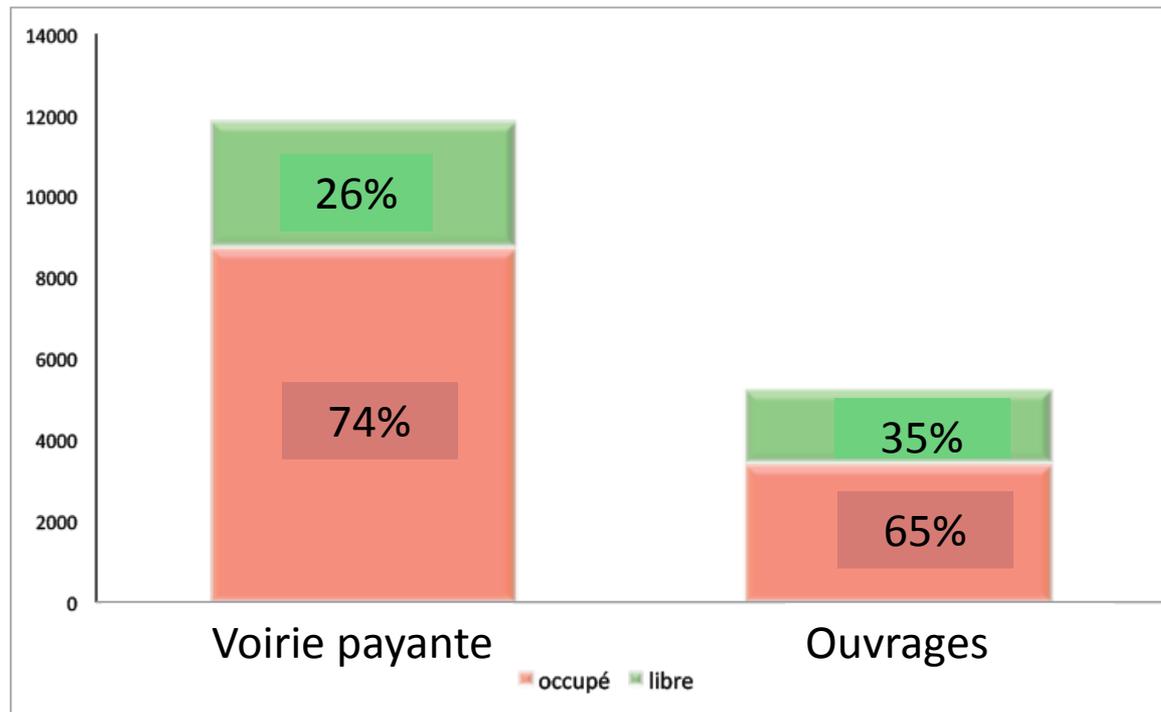
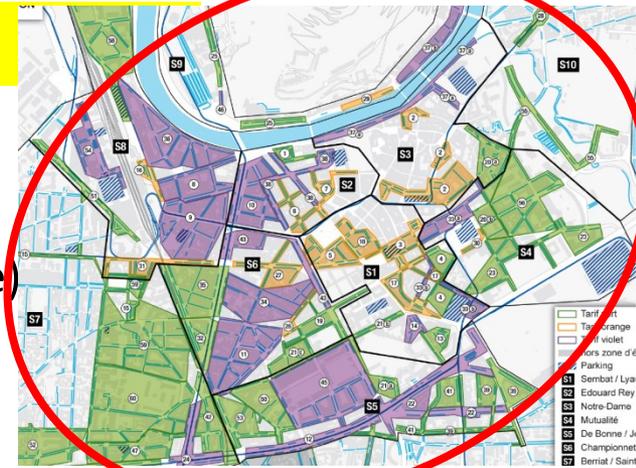
Disponibilité de l'offre privée :

- Occupation globalement élevée des parkings en copropriétés, laissant peu de marges de manœuvre
- Foisonnement possible dans le parking mutualité et le parking de la Cité administrative qui comportent de nombreuses places vides la nuit et le weekend
- Foisonnement éventuel à organiser dans les parkings de centres commerciaux en lien avec les exploitants, avec une difficulté cependant le samedi ou la demande résidentielle pourrait ne pas pouvoir être satisfaite du fait d'une priorité données aux visiteurs

Etat des lieux – Enquêtes d’occupation

Enquête d’occupation en **journée** sur 17 000 places payantes (voirie + tous les ouvrages du périmètre d’étude)

5000 places disponibles en journée dont 3 000 sur voirie

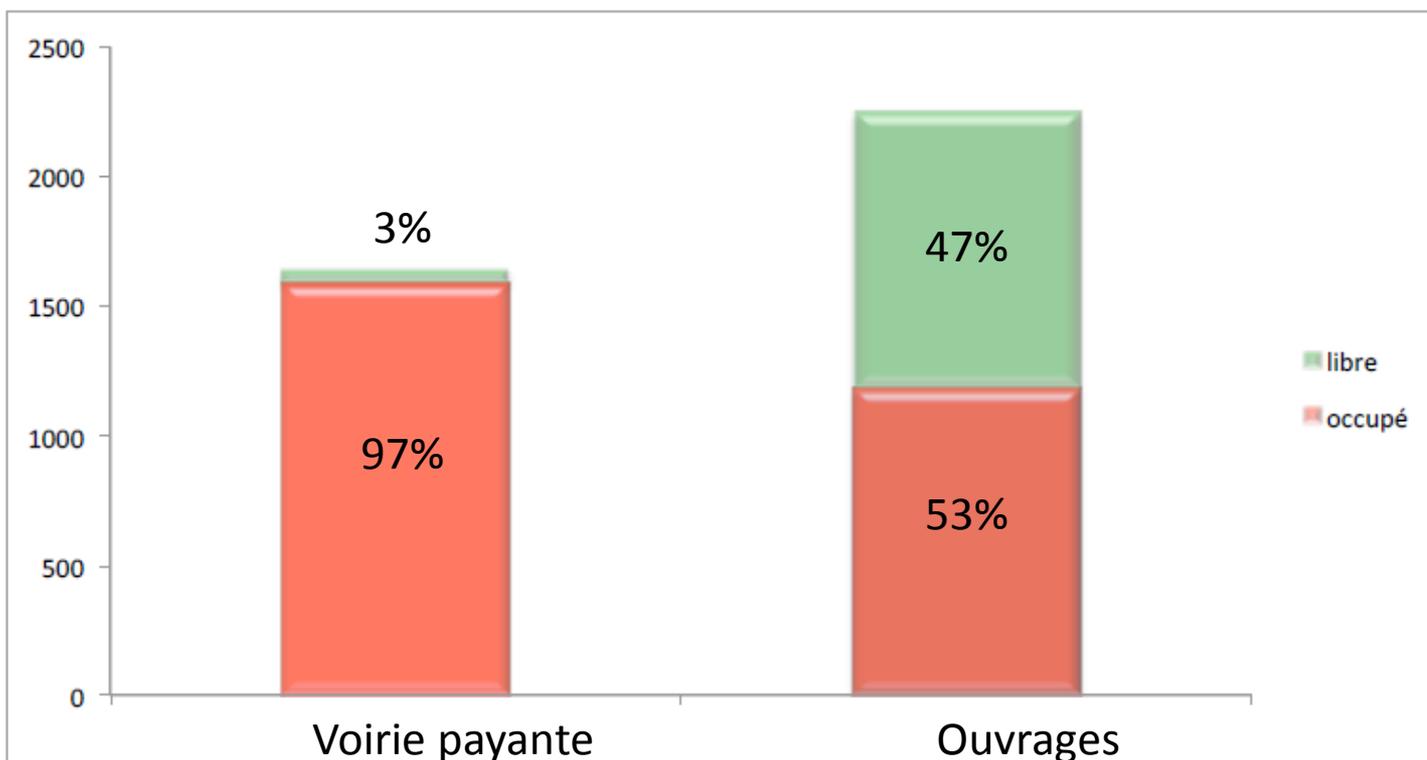
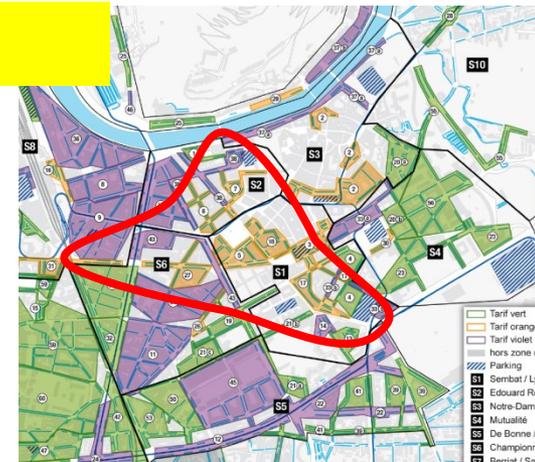


Données relevées le mardi après-midi
entre 14h et 17h en sept/oct 2015

Etat des lieux – Enquêtes d’occupation

Enquête d’occupation en **soirée** sur 3 900 places payantes (voirie + ouvrages en hyper-centre)

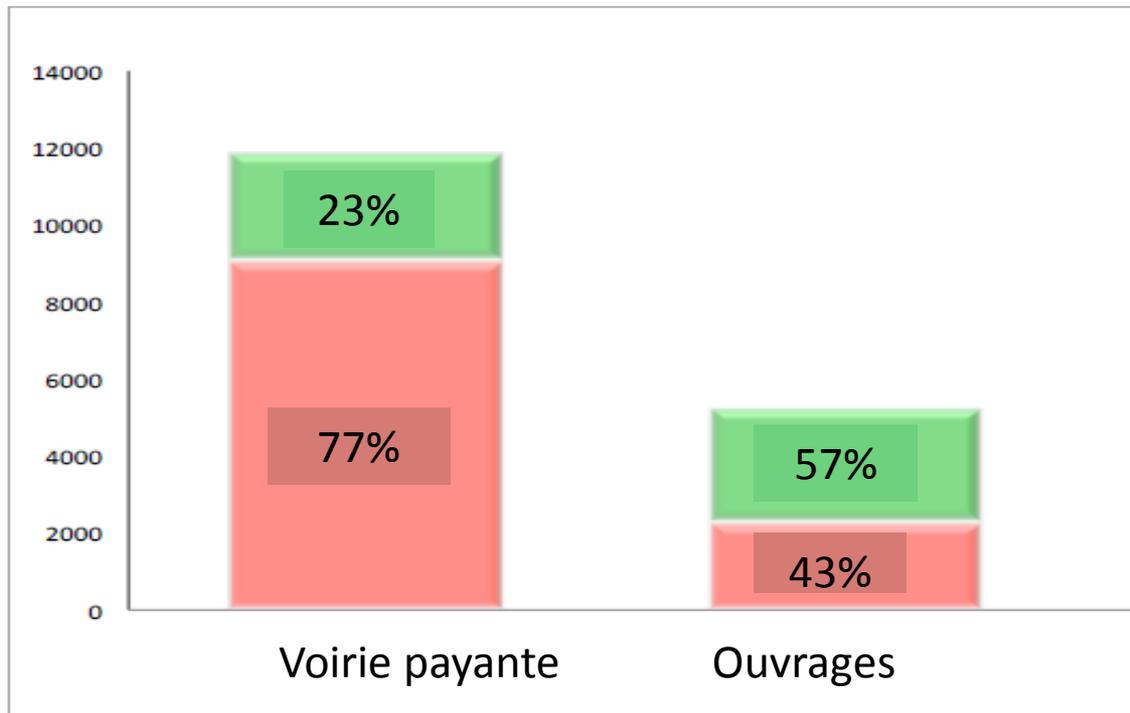
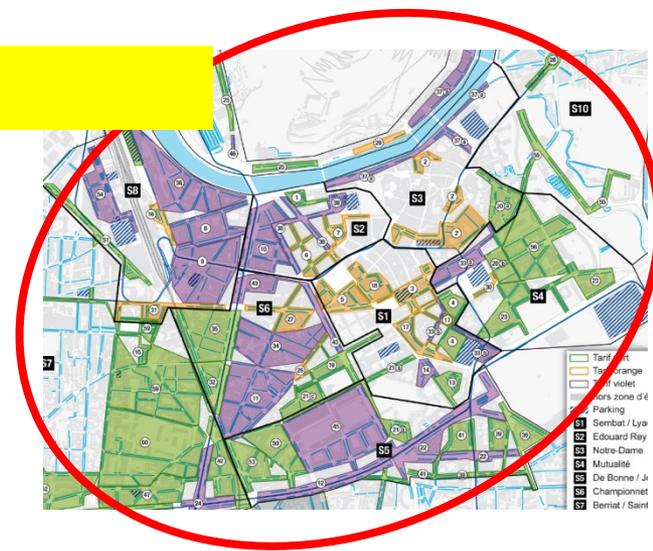
1 100 places disponibles en soirée dans les parkings en ouvrages (sur Hoche, Philippeville, Berriat Alsace Lorraine, Chavant, Vaucanson)



Etat des lieux – Enquêtes d’occupation

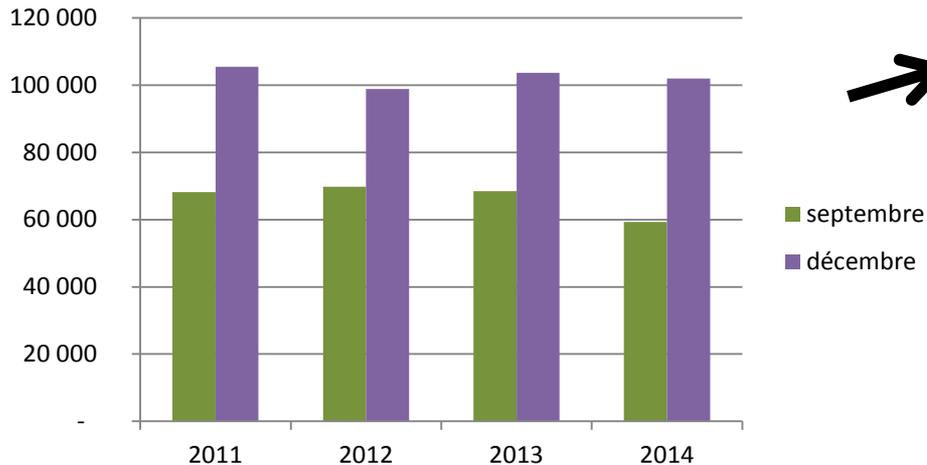
Enquête d’occupation **la nuit (entre 2h et 5h)** sur 17 000 places payantes (voirie + tous les ouvrages du périmètre d’étude)

5700 places disponibles la nuit dont 2800 sur voirie



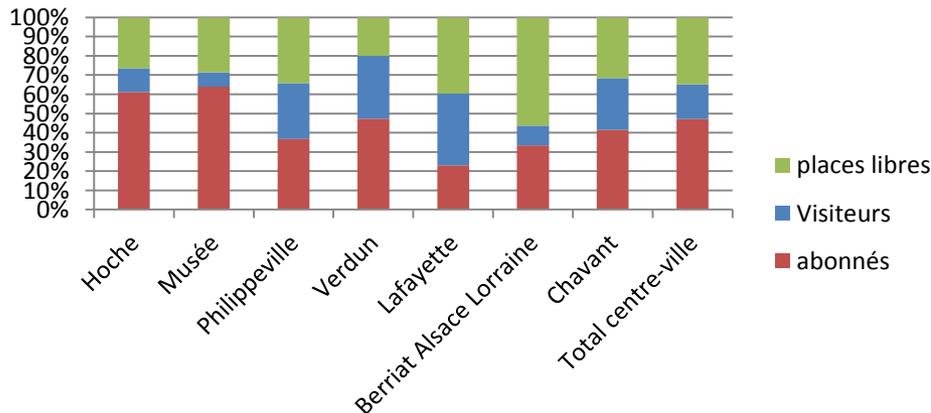
Etat des lieux – Variation annuelle de la fréquentation des parkings

Evolution septembre/décembre (visiteurs)



+40 à +70% de fréquentation (visiteurs) en décembre selon les années
+54% en moyenne
Pas de variation constatée sur le nombre d'abonnés présents dans les parkings

Répartition des usagers l'après midi un jour de semaine en septembre



La fréquentation visiteurs ne représente que 30% des usagers des parkings présents l'après-midi.
En décembre, on estime que le nombre de visiteurs augmente d'environ 54%
Soit **15% d'occupation supplémentaire des parkings en décembre**

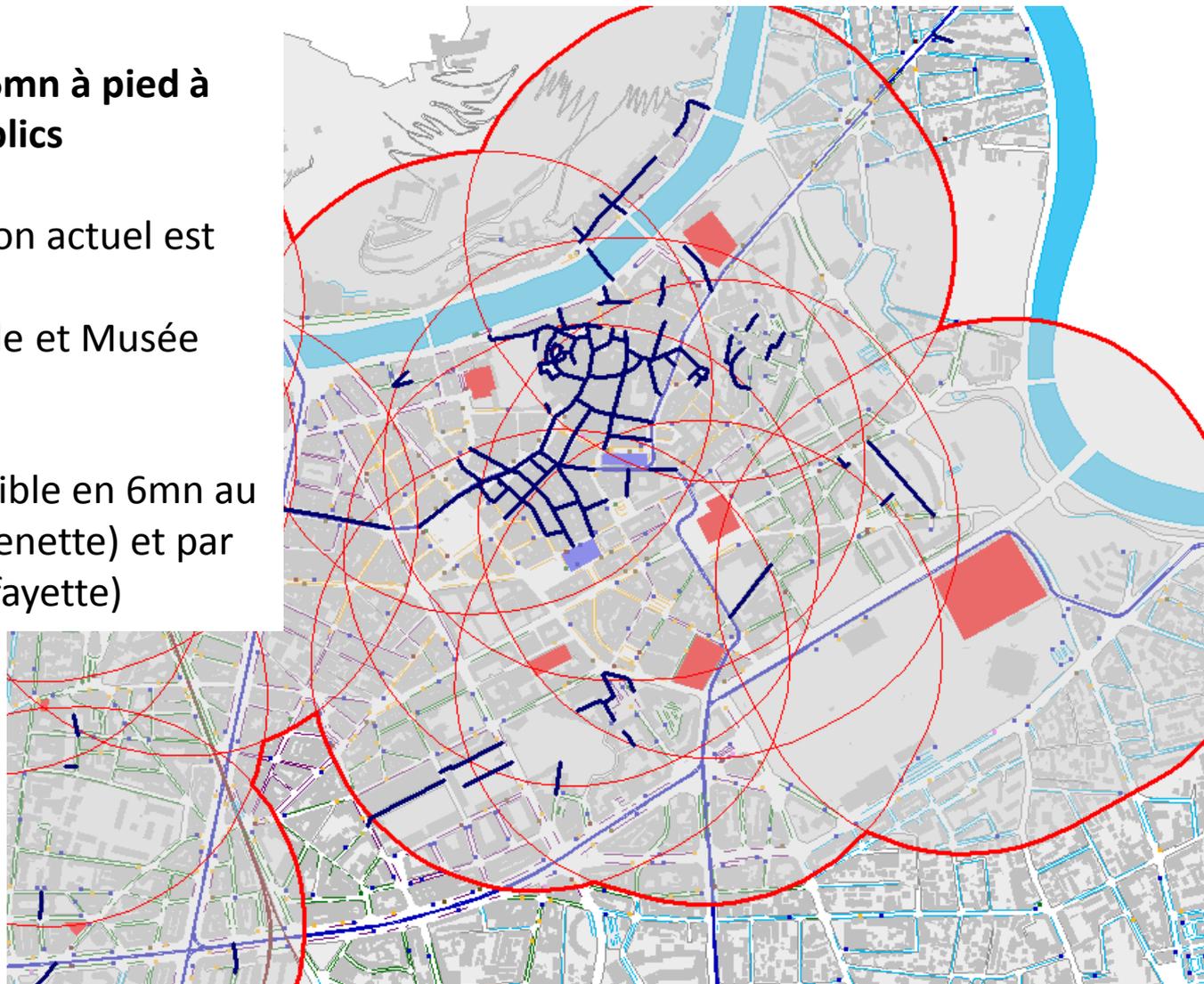
Etat des lieux – Une rapidité d'accès au plateau piéton depuis les parkings

→ La zone accessible en 6mn à pied à partir des parkings publics

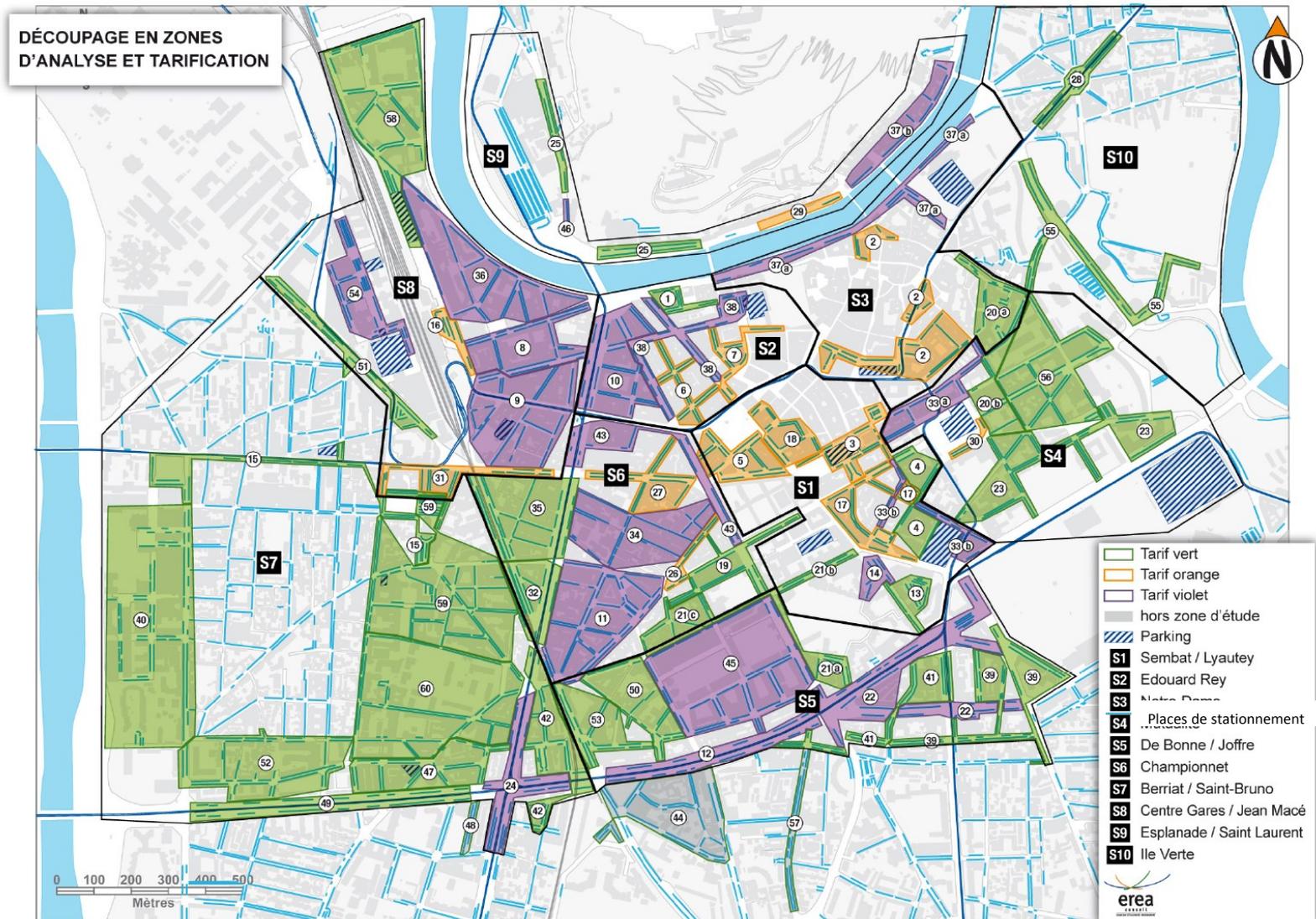
La totalité du plateau piéton actuel est accessible en 6mn :

- Au nord par Philippeville et Musée
- Au sud par Verdun

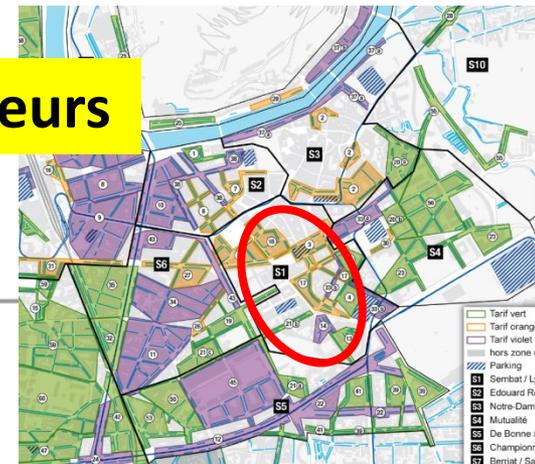
Et en grande partie accessible en 6mn au sud par Hoche (jusqu'à Grenette) et par Chavant (jusqu'à la rue Lafayette)



Etat des lieux – Analyse de l'occupation par secteurs

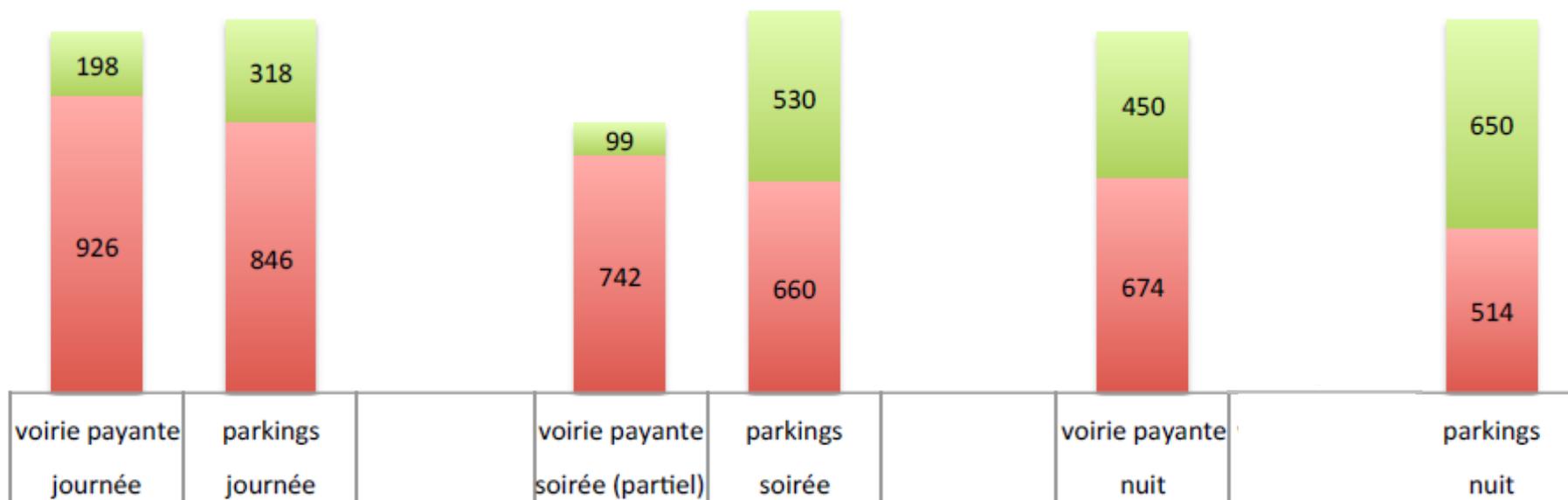


Etat des lieux – Analyse de l'occupation par secteurs



Secteur S1 : Sembat / Lyautey

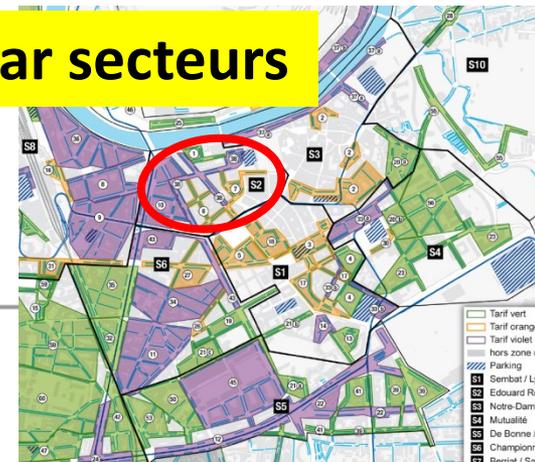
■ occupé ■ libre



L'enquête de soirée n'est que partielle (75% de l'offre enquêtée)

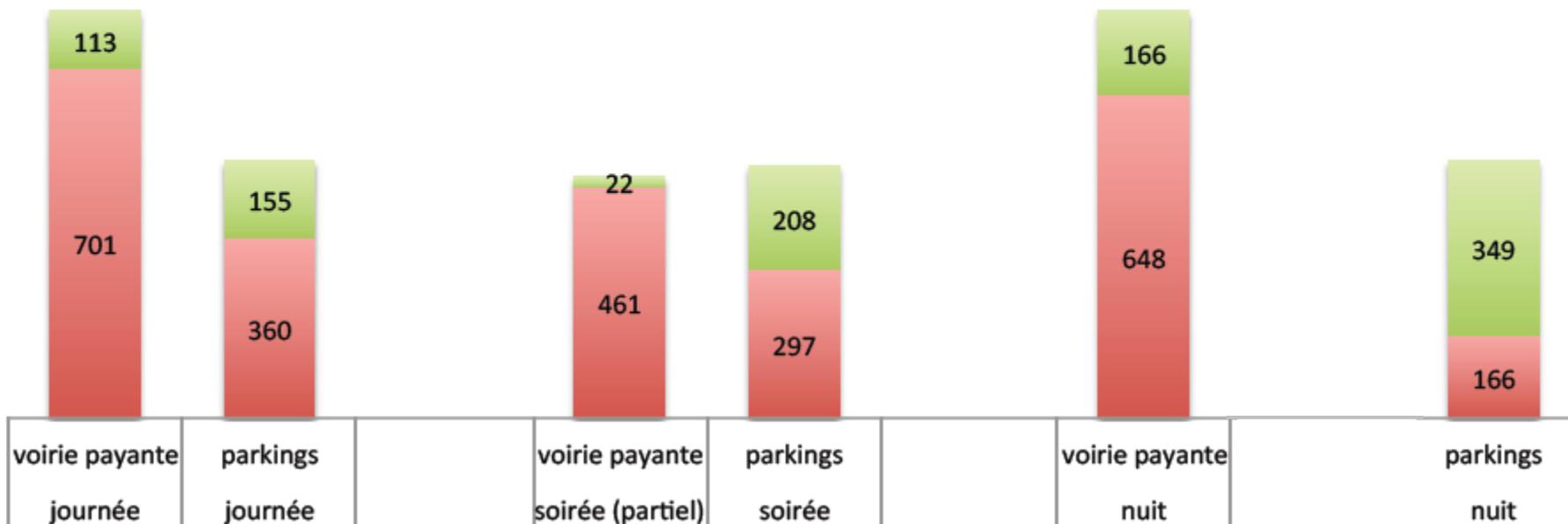
Source : EREA Conseil

Etat des lieux – Analyse de l'occupation par secteurs



Secteur S2 : Edouard Rey

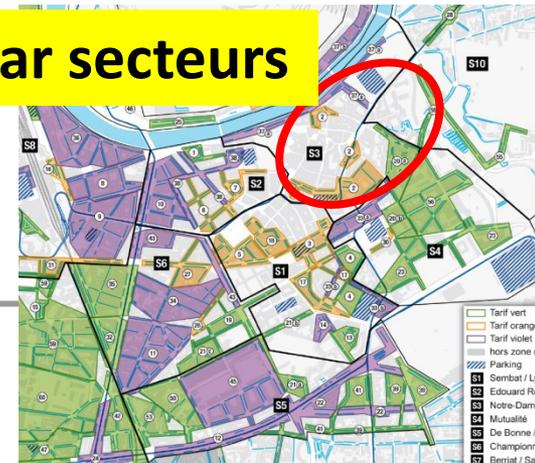
■ occupé ■ libre



L'enquête de soirée n'est que partielle (60% de l'offre enquêtée)

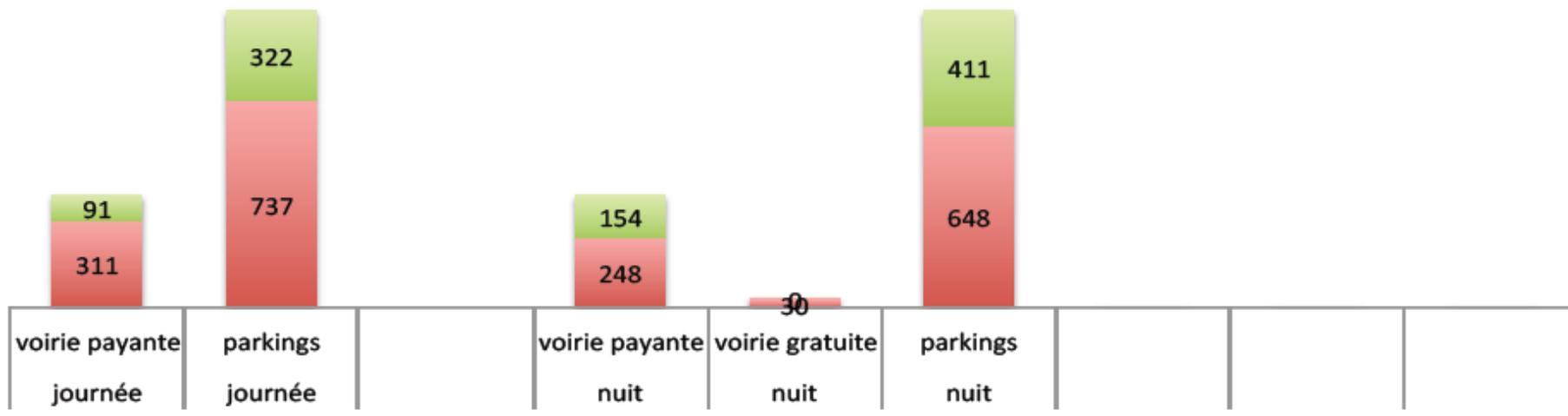
Source : EREA Conseil

Etat des lieux – Analyse de l'occupation par secteurs



Secteur S3 : Notre-Dame

■ occupé ■ libre



Pas d'enquête de soirée disponible, mais congestion du secteur observée sur cette tranche horaire

Source : EREA Conseil

Etat des lieux

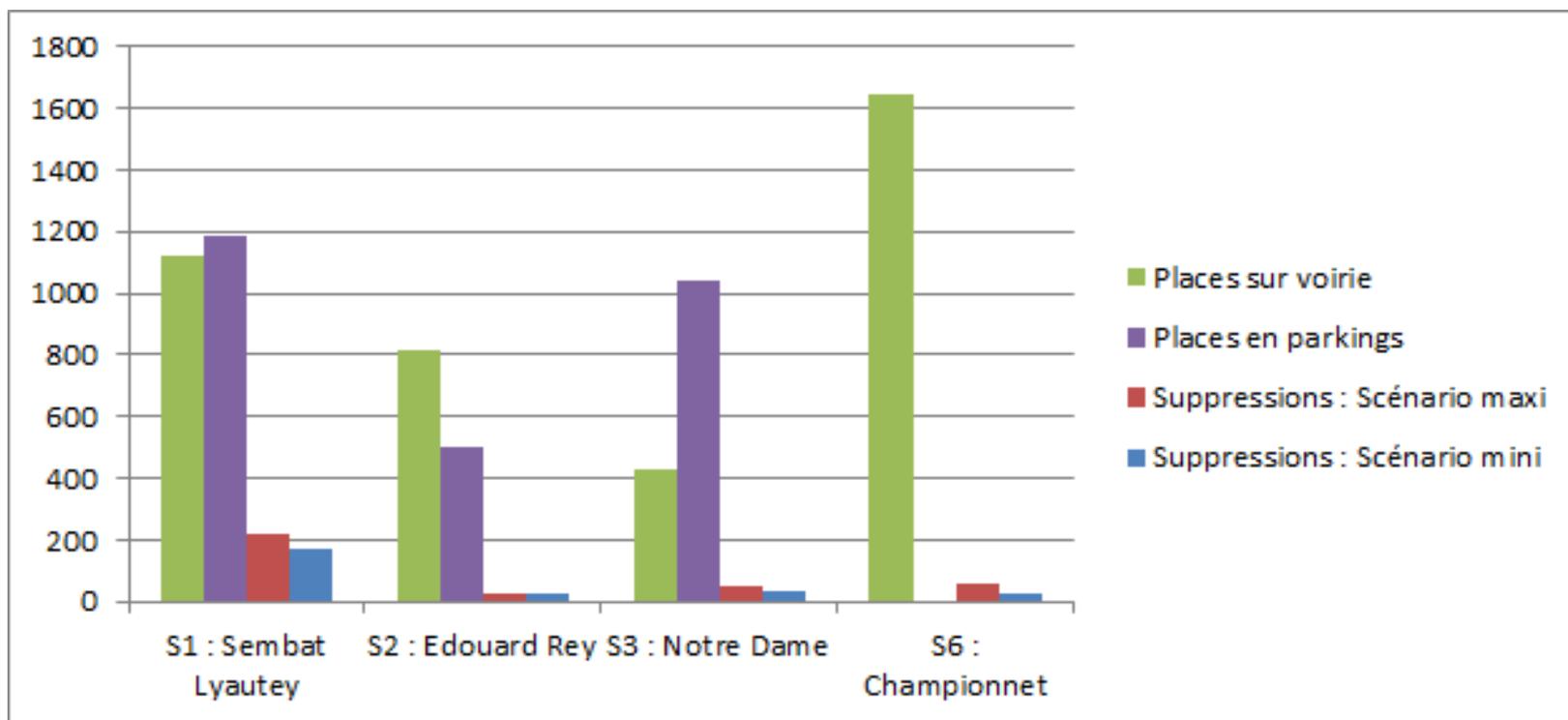
Bilan de la situation actuelle

- Des taux d'occupation de la voirie qui témoignent de réserves de capacité en journée
- Une situation proche de la saturation sur certains secteurs le soir pendant la période de recouvrement des demandes diurnes et nocturnes (Déficit sur le secteur Notre Dame)
- Des taux d'occupation de la voirie faibles la nuit sur les zones payantes (notamment en zone orange)
- Des ouvrages de stationnement accueillant majoritairement des abonnés et présentant des réserves de capacité dans les parc du centre-ville à toute heure notamment pour les usagers horaires
- Une occupation plus élevée en décembre, mais avec des places toujours disponibles dans certains ouvrages

**Impacts du projet Cœurs de ville,
cœurs de Métropole / Grenoble
sur l'offre de stationnement**

Impacts du projet

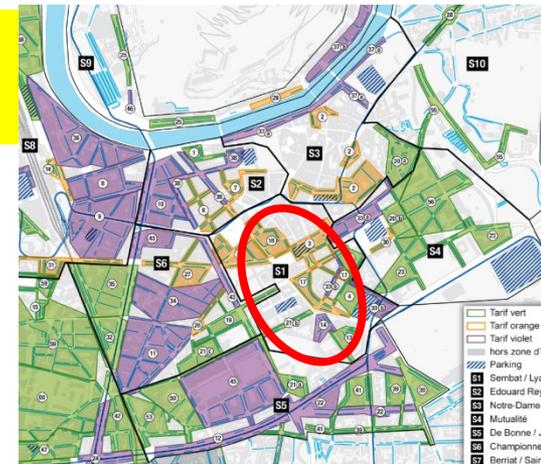
Suppression d'environ 250 à 350 places dans le projet (soit 1 à 1,5% de l'offre publique du centre-ville) représentant entre 1 et 19 % du total des places sur voirie du secteur considéré



Impacts des projets

Zoom sur le secteur S1 – Agutte Sambat (scénario sans report modal)

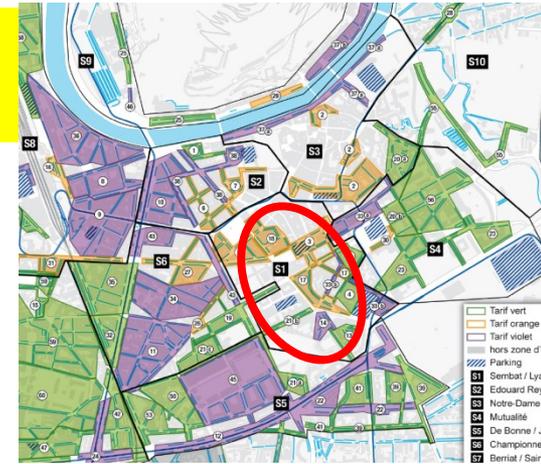
- Suppression de 15% des places sur voirie (168 places – scénario mini)
 - Suppression de 7% de l'offre totale (voirie + ouvrages)
-
- Déficit de 60 véhicules sur voirie en journée (calcul à 90% d'occupation tolérée)
 - Déficit de 140 véhicules sur voirie en soirée (report en ouvrage nécessaire pour les visiteurs nocturnes bénéficiant des tarifs de soirée)
 - Pas de déficit sur voirie la nuit
-
- **Déficit sur voirie en journée et en soirée absorbable par les parkings Chavant et Hoche**



Impacts des projets

Zoom sur le secteur S1 – Agutte Sembat (scénario avec report modal de 15%)

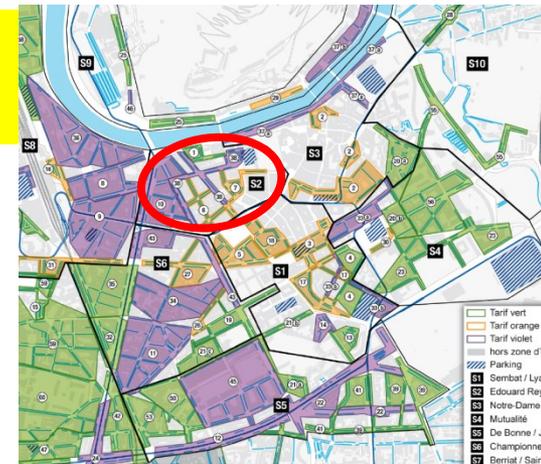
- Suppression de 15% des places sur voirie (168 places – scénario mini)
 - Suppression de 7% de l'offre totale (voirie + ouvrages)
-
- Pas de déficit sur voirie en journée du fait d'un report modal
 - Déficit de 140 véhicules sur voirie en soirée car le report modal est plus faible
 - Pas de déficit sur voirie la nuit
 - **Un déficit en soirée absorbable par les parkings Chavant et Hoche**



Impacts des projets

Zoom sur le secteur S2 – Edouard Rey :

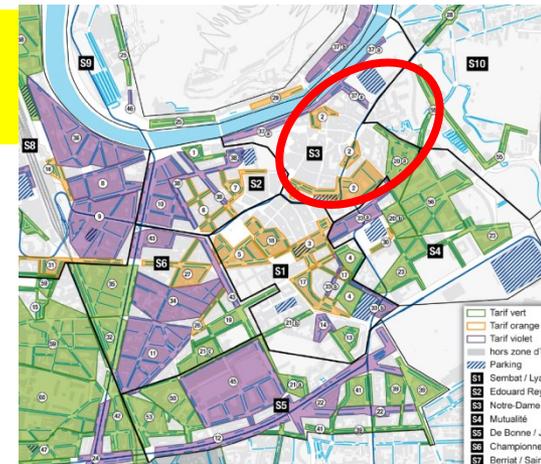
- Suppression de 4% des places sur voirie (30 places)
 - Suppression de 2% de l'offre totale (voirie + ouvrages)
-
- Pas de déficit sur voirie en journée (on atteint les 86% d'occupation)
 - Déficit augmenté de 30 places sur voirie en soirée (voirie actuellement saturée, notamment sur les quais) :
 - Pas de déficit la nuit (occupation actuelle de 80%)
 - **Un déficit en soirée absorbable par le parking Philippeville**



Impacts des projets

Zoom sur le secteur S3 – Notre-Dame :

- Suppression de 13% des places sur voirie (54 places – scénario maxi)
- Suppression de 4% de l'offre totale (voirie + ouvrages)



- Pas de déficit sur voirie en journée (on atteint les 90% d'occupation)
- Déficit augmenté de 54 places sur voirie en soirée (voirie actuellement saturée, notamment sur les quais) :
- Déficit de 50 places sur voirie la nuit (occupation actuelle de 89%, proche de la saturation)
- **Un déficit absorbable par les parkings Lafayette et Verdun**
- **Possibilité de travailler sur la mutualisation du parking de la cité administrative**

Occupation des parkings

Détail des plages de saturations des 8 parkings du centre-ville (septembre 2015)

1- Philippeville, Musée, Lafayette, Vaucanson

→ Saturation le samedi entre 14h et 18h

→ Report possible sur Chavant, Hoche, Verdun, BAL (800 places libres au total)

2- Musée, Vaucanson

→ Saturation en soirée

→ Report possible tous les autres parcs (1000 places libres au total)

Principes d'accessibilité

Concept d'accès au centre-ville

Jalonnement

Communication

Principes d'accessibilité

Le principe d'accessibilité au centre-ville repose sur les éléments suivants :

- Le report modal (jusqu'à 15% selon les origines et les destinations, intégrant la présence ou non de lignes de transports en commun structurantes)
- L'optimisation de l'usage des capacités de stationnement existantes (P+R, ouvrages du centre-ville, voirie, offre privée) avec pour cela :
 - Une refonte de plan de circulation
 - Une meilleure communication sur l'offre de stationnement disponible et les offres alternatives à la voiture sur le dernier kilomètre
 - Une refonte du plan de jalonnement
 - L'étude d'une optimisation du fonctionnement du parc de l'hôtel de ville

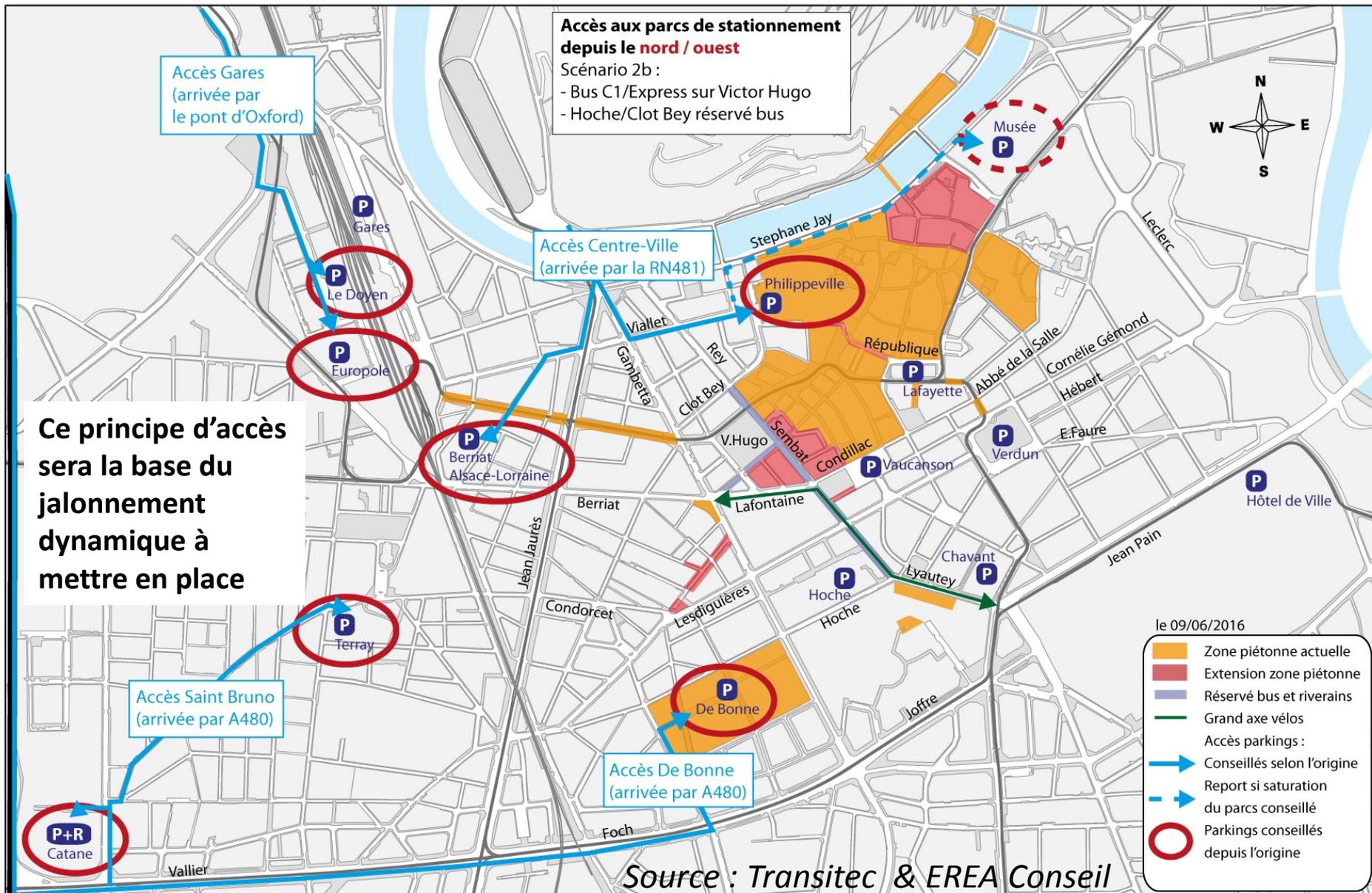
Principes d'accessibilité

Mise à double sens des rues suivantes :

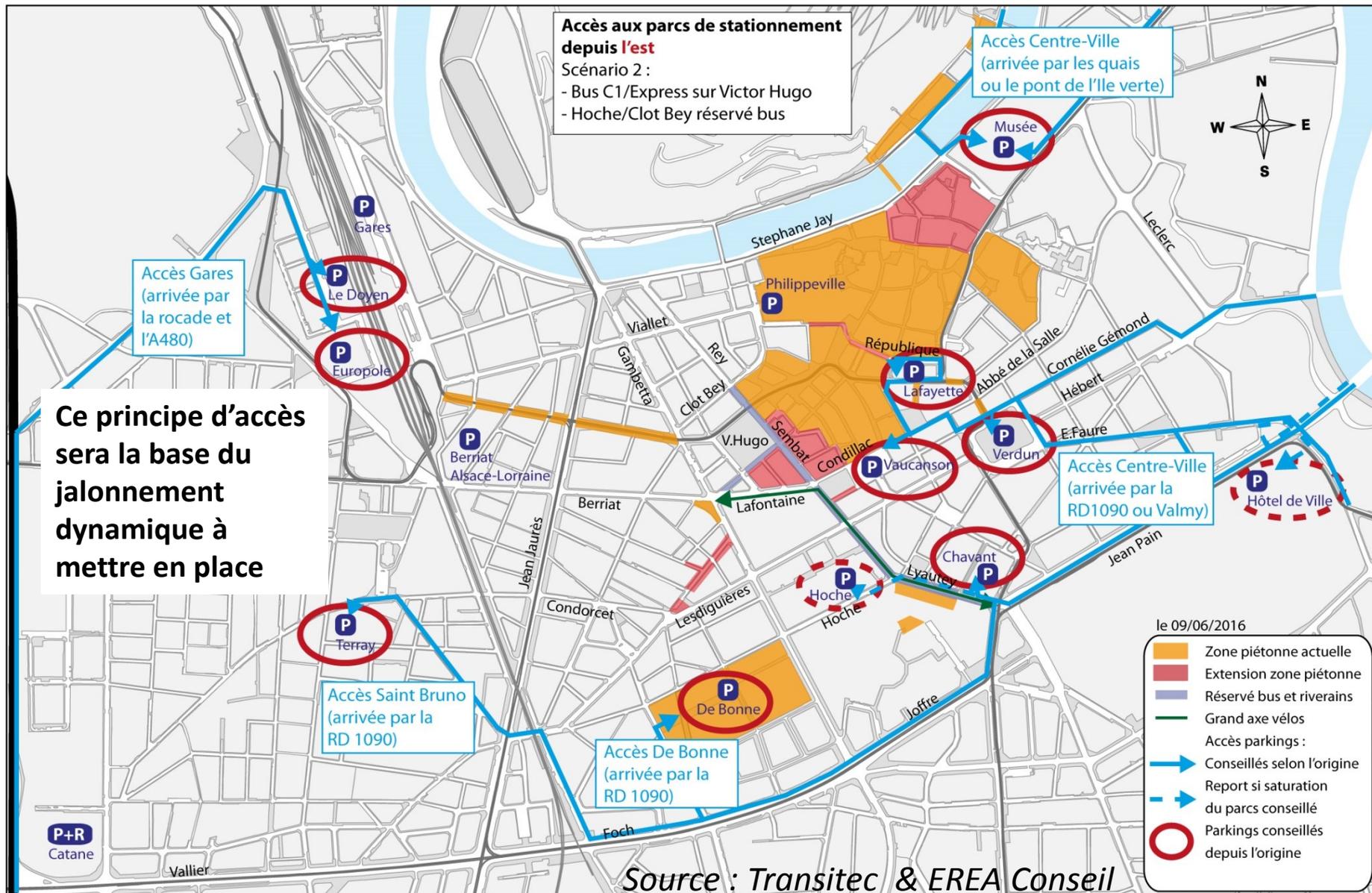
- Boulevard Gambetta (*pour assurer une meilleure distribution du trafic autour de l'hypercentre, desservant ainsi mieux les parkings Hoche, Philippeville*)
- Rue Lesdiguières (*pour assurer une meilleure distribution du trafic autour de l'hypercentre et améliorer la visibilité et les accès au parking Hoche*)
- Avenue Félix Viallet (*pour améliorer la visibilité et les accès au parking Philippeville*)
- Rues Vicat/Périer (*pour améliorer la visibilité et l'accès au parking Lafayette*)

Création d'un nouvel accès au parking Hoche (depuis la rue Hoche)

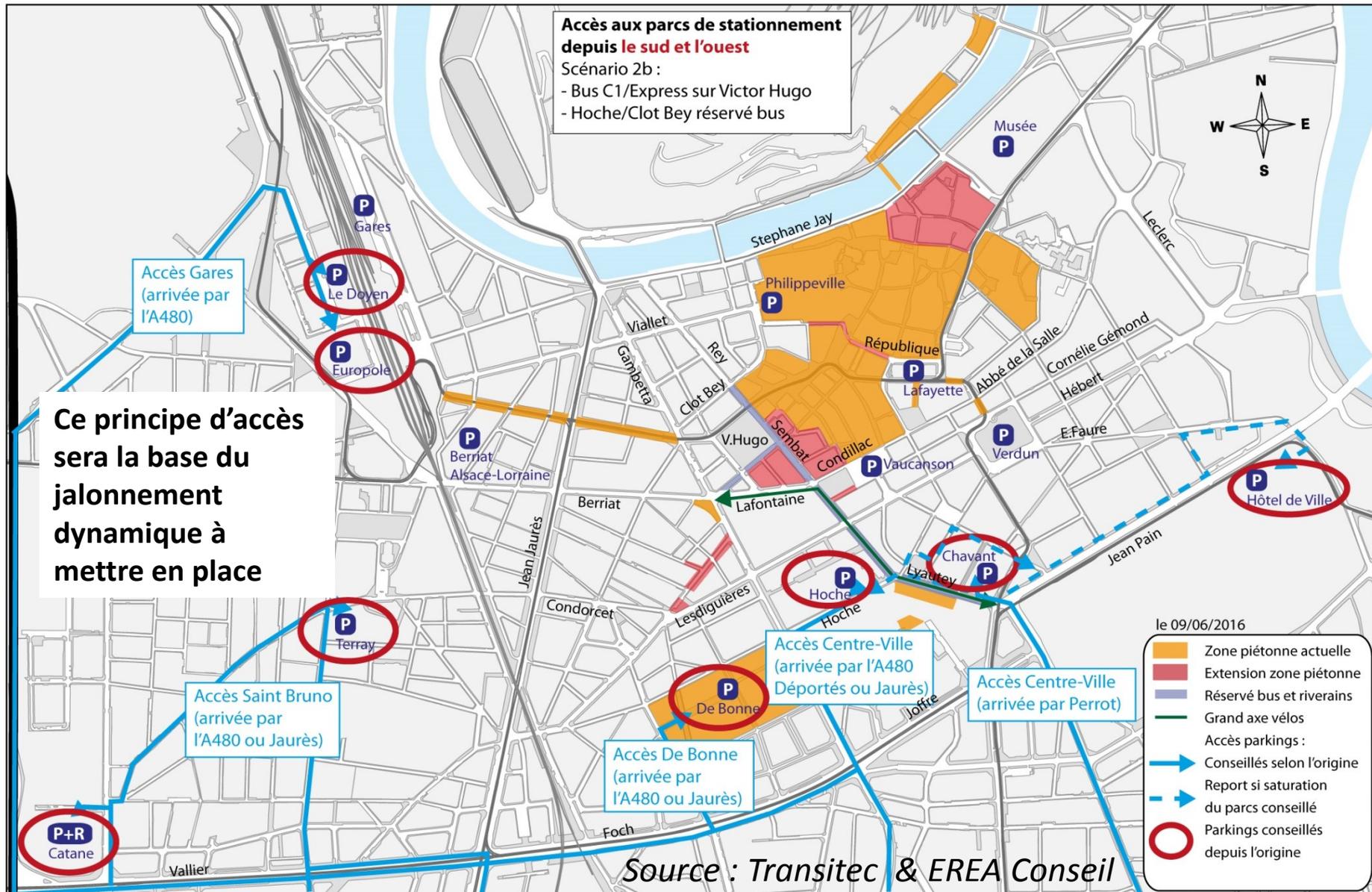
L'accès aux parcs de stationnement (depuis le nord ouest)



L'accès aux parcs de stationnement (depuis l'Est)



L'accès aux parcs de stationnement (depuis le sud)



Conclusion

Bilan du projet

- Suppression de 250 à 350 places (soit 1 à 1,5% de l'offre publique du centre-ville) représentant localement entre 1 et 19% des places suivant le scénario et selon les secteurs
- Suppressions compensables par l'offre publique disponible sur voirie et en ouvrage (même sans report modal)
 - Etude de jalonnement à poursuivre pour faciliter l'accès à ces places et diminuer les temps de recherche d'une place
 - Prise en compte dans le nouveau plan de circulation de mesures facilitant les accès aux parkings existants